

L'action juridique

Face au refus de répondre depuis 6 mois à nos questions et à celles des habitants sur un dossier majeur.
Face au refus d'engager le débat :

- sur la pertinence de démolir et de déplacer la mairie, Maison de Tous
- sur l'avenir du cœur de ville voué à une urbanisation accélérée
- sur le devenir de notre commune

Les élus d'opposition et plusieurs Féréopontains ont engagé **des recours pour que la justice se prononce**, entre autre, sur les nombreuses irrégularités du permis de démolir et du permis de construire.
Les résultats des premières démarches seront connus dans moins de 15 jours.

Ces différentes procédures ont un coût.

Avec le soutien de l'association RPA un financement participatif est lancé (voir ci-dessous).
Sa réussite conditionne notre capacité à aller au bout du seul objectif qui nous motive : empêcher la destruction de la mairie et renforcer le cœur de ville, tout en le protégeant d'une bétonisation accélérée.

Financement participatif : RPA vous sollicite



L'association RPA (*Rassembler Pour l'Avenir*) soutient toutes les démarches citoyennes contre cette démolition. Elle soutient donc cette action en justice menée par les élus d'opposition de la liste « *Avec Vous, Réussir l'Avenir* ».

Financièrement, l'association ne peut pas supporter seule cette action. Vous pouvez nous aider en apportant votre contribution financière. Ensemble, nous pourrions **atteindre l'objectif de 8 000 € nécessaires** pour financer les honoraires de l'avocat qui porte ces recours juridiques.

Cette collecte se déroule par le biais du site internet **Helloasso** <https://www.helloasso.com/>

C'est une plateforme de **financement participatif dédiée aux associations**.

Elle fait partie du web social et solidaire.

Elle a obtenu le label d'Etat « La France s'engage » pour son utilité sociale et son caractère innovant.

Elle apporte toutes les garanties de sécurité pour les transactions financières sur internet.

Ce moyen de paiement est, pour nous, le plus efficace pour réunir rapidement des fonds.

Comment faire ?

Il vous suffit de suivre le lien suivant

<https://www.helloasso.com/associations/rassembler-pour-l-avenir/collectes/sauvons-notre-mairie>

pour effectuer votre paiement en ligne.

Ce lien est également disponible sur les différents supports numériques de RPA :

- Site internet <http://rassembler-avenir-stfp.fr/>
- Facebook <https://www.facebook.com/rassembleravenirstfp/?ref=bookmarks>
- Twitter <https://twitter.com/AssoRpa>

Ce lien vous dirige vers la page d'**Helloasso** dédiée à cette collecte.

Quatre étapes sont alors nécessaires :

- Cliquez sur « **FAIRE UN DON** », choisissez le montant puis cliquez sur « **SUIVANT** »
- Identifiez-vous puis cliquez sur « **SUIVANT** »
- Vérifiez le récapitulatif puis cliquez sur « **SUIVANT** »
- Suivez les indications pour payer en ligne avec votre carte bancaire en toute sécurité puis « **VALIDER** »

**Avec votre aide, stoppons la démolition de notre mairie et sauvons notre patrimoine !
Le sort de notre ville est entre vos mains, rien n'est terminé !**

Les élus de la liste « *Avec vous, Réussir l'avenir* » vous écoutent !
Retrouvez-nous tous les samedis, de 10h30 à 12h, salle des élus,
à côté de la bibliothèque.

Nous rencontrer !



**Vous habitez la Commune
Vous avez au moins 18 ans ...**

.... Exprimez-vous ! Allez Voter

**CONSULTATION PUBLIQUE
Samedi 9 Avril de 10h00 à 17h00**

Six Bureaux de Vote selon votre choix...

...quel que soit le hameau que vous habitez

**Ponthierry 1 : Place Leclerc
Ponthierry 2 : Trottoir Simply
Bordes : Trottoir Ecole Saint Exupéry
Moullignon : Place des Tilleuls
Tilly : Place Patton
Saint Fargeau : Place Temploux**

Il n'est pas vrai que les Féréopontains se désintéressent de la démolition de leur mairie.

Il n'est pas vrai que la délocalisation de leurs services leur soit indifférente.

Il n'est pas vrai que l'outrance de l'urbanisation actuelle leur apporte un quelconque profit.

... par contre **il est vrai** qu'ils veulent donner leur avis parce qu'ils sont les premiers concernés.

La municipalité s'obstinant à refuser la concertation, les élus minoritaires du Conseil Municipal organisent ce samedi une consultation et vous proposent de choisir entre le projet du maire et la solution alternative qui vous est présentée par ailleurs.

POUR CELA, IL VOUS SUFFIT :

- de vous rendre à l'un des 6 bureaux de vote, à votre choix
- de justifier de votre âge : 18 ans au moins dans l'année (carte d'identité, permis de conduire, etc ...)
- de justifier de votre lieu de résidence : habiter la commune (pièce d'identité, quittance, facture EDF, etc ...)
- • • et de voter tout simplement en vous servant des bulletins de vote mis à votre disposition

Enfin, n'hésitez pas à utiliser la possibilité qui vous est donnée de contrôler le bon déroulement de ce vote :

- en participant au bureau de vote : pour cela, il vous suffit d'en faire la demande sur place au président du bureau où vous désirez voter
- en participant au dépouillement qui aura lieu dans chaque bureau de vote dès la clôture du scrutin : là aussi, il suffit d'en faire la demande au président
- en vous rendant au local des élus où se fera le regroupement des 6 bureaux et où seront proclamés les résultats définitifs.



Elus de la liste « *Avec vous, Réussir l'Avenir* »
Boite Postale 90017 — 77981 Saint-Fargeau-Ponthierry
<https://www.facebook.com/elusAVRA/>

Nous contacter !

- NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE -



Lionel WALKER, Séverine FELIX-BORON, Pierre CERIZAY, Jeannine JOUANIN, Denis PUGLIESE, Véronique GIANNOTTI, Philippe BOURY

La lettre des élus d'opposition de Saint-Fargeau-Ponthierry

Avril 2016

Quel avenir pour notre ville ?

Une mairie excentrée, des services publics éloignés des habitants, une urbanisation irréfléchie en centre-ville : c'est le projet promis par la municipalité dans des conditions de réalisation d'une totale opacité.

Un centre-ville renforcé, une mairie rénovée, modernisée, recentrée, des services publics au plus près du cœur de vie des Féréopontains : c'est l'alternative que vous proposent les élus d'opposition dans une démarche de concertation transparente.

Ce nouveau numéro de la lettre des élus vous présente cette solution alternative, plus respectueuse de l'esprit de notre ville et au service de tous les habitants.

Il y a deux mois, nous vous décryptons le projet de la municipalité dans le détail. Nous n'y revenons pas ici. Mais le dernier numéro du journal municipal nécessite tout de même d'y répondre et de rétablir la vérité.

Enfin, pour que vous puissiez vous exprimer, nous vous invitons à vous prononcer lors d'une consultation citoyenne qui sera organisée le samedi 9 avril.

**Les choix d'aujourd'hui
engagent votre avenir !**

Destruction de la mairie : des questions en suspens



Face à l'inquiétude des habitants, et leur refus du déplacement du cœur de ville, face aux procédures juridiques qui sont engagées contre la destruction de la mairie, le maire et ses adjoints publient en urgence un journal de 16 pages, sans nous laisser la moindre expression. Ils utilisent des propositions qui ont été faites par différents acteurs il y a quelques années. Ces propositions, considérées comme non-pertinentes, ont été refusées par la municipalité de l'époque.

Aujourd'hui, le maire s'appuie sur ces études pour justifier ses choix actuels. Il détourne ainsi l'attention pour éviter de répondre aux vraies questions que tout le monde se pose et dont on ne retrouve aucune trace dans son journal.

- **Pourquoi** le déplacement des services municipaux devrait provoquer la démolition de la mairie actuelle ?
- **Pourquoi** vider le centre-ville quand toutes les réflexions des plus hautes instances sur les villes de taille moyenne suggèrent l'inverse ?
- **Pourquoi** refuser une mise en concurrence pour céder les meilleurs terrains de la commune en utilisant un échange-troc contraire aux intérêts de la commune ?
- **Pourquoi** avoir vendu les terrains du centre-ville à 200 euros le mètre carré alors qu'une mise en concurrence aurait permis de les vendre à 350 euros voire plus ? Soit un manque à gagner pour la ville de plus de 3 millions d'euros.
- **Pourquoi** agir en catimini et tout cacher, même aux élus de sa propre liste ? Exemple : Cacher le nom du promoteur qui déposait dès le 29 septembre sa demande de permis, quelques heures après la délibération du conseil municipal du 28 septembre, permettant ainsi l'échange des terrains du site mairie avec les terrains d'entrée de ville dont il n'était même pas encore propriétaire.
- **Pourquoi** refuser de communiquer le projet global du promoteur en donnant le nombre total de logements à moyen terme ? 500 ? 600 ? Plus ?
- **Pourquoi** une communication aussi tardive par le biais d'un journal sans qu'aucune ligne ne soit consacrée à la moindre réponse à ces 7 questions ?

Sous la pression, le maire se trouve contraint de se justifier, notamment par de fausses informations, et sans répondre à nos questions.

**Poser les vraies questions est une exigence citoyenne partagée
par le plus grand nombre.
Y répondre est une obligation pour tout dirigeant.**

Changeons de vision et de méthode

Pour une solution alternative en 4 étapes



La mairie de Cesson

Associer patrimoine et modernité

Oui, il est possible de garder le bâtiment existant de la mairie et de procéder à son extension. Beaucoup de communes l'ont réalisé avec réussite pour s'adapter aux exigences d'accueil, d'accessibilité, et d'efficacité des services. Aux Mureaux, comme à Cesson (photos ci-contre), les anciens bâtiments municipaux ont été conservés et de nouvelles ailes ont été ajoutées. Avec une même exigence : que ces services demeurent dans le cœur de vie de la commune.

Faire le choix de la transparence et de la démocratie

C'est grâce à la mise en concurrence des promoteurs que la municipalité peut être exigeante et faire le choix du projet le mieux adapté à ses besoins, à l'environnement et à sa capacité de financement. Et c'est avant que le projet ne soit ficelé que l'avis de la population doit être requis. Agents, riverains, habitants, commerçants, associations, doivent, en amont, pouvoir donner légitimement leur avis d'usagers.

Avoir une réflexion globale sur les impacts engendrés

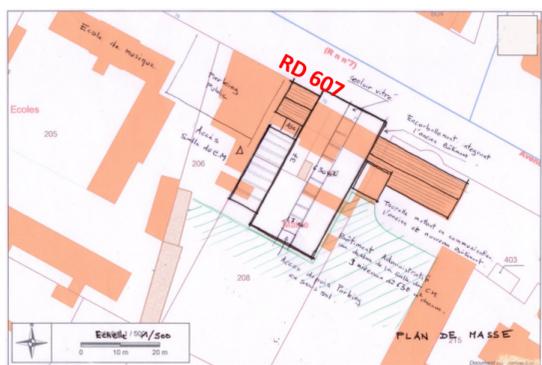
Aujourd'hui, faciliter l'urbanisation en centre ville ou déplacer le marché a des conséquences irréversibles sur les conditions de vie des Féréopontains : circulation, stationnement, équipements publics. La proximité de ces services publics a été soigneusement recherchée par les habitants venus s'installer en centre ville.



La mairie des Mureaux

Forts de ces orientations, nous vous proposons une alternative réalisable

- **Regrouper** tous les bureaux autour d'un accueil unique sur le site actuel
- **Extension** en L de la mairie en empiétant sur l'arrière à partir des terrains publics sous utilisés
- **Construction** d'un bâtiment de deux étages en totale accessibilité avec ascenseur, pour compléter l'accessibilité actuelle du rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment.
- **Intégrer** dans les nouveaux bâtiments la salle du conseil municipal et la salle des mariages
- **Respecter** les objectifs de la COP 21 : objectifs financiers (dépenses limitées en frais de fonctionnement) et environnementaux (consommation d'énergie limitée, Haute Qualité Environnementale etc...)
- **Financement** assuré grâce à des recettes issues d'une réelle mise en concurrence de la vente des terrains derrière la mairie.
- **Reconstruction** du terrain de foot de la Fileuse sur le complexe sportif Tettamanti
- **Conservation** de tous les autres équipements éducatifs et sportifs
- **Intégration** d'une voie douce et arborée, véritable colonne vertébrale d'un centre-ville restructuré, allant de la Seine au haut de Jonville. Lien assuré avec l'espace protégé du parc Sachot.
- **Derrière une mairie conservée et modernisée**, organisation (en concertation étroite avec les habitants) d'un parc urbain avec jeux pour enfants autour d'une végétalisation renforcée et des stationnements en sous-sol du même type que ceux situés sous Simply Market.



Saint-Fargeau-Ponthierry : plan de masse site mairie (esquisse)

Les choix d'aujourd'hui engagent l'avenir de notre commune.

Choisissez de préserver et valoriser le cœur de ville !

CONSULTATION PUBLIQUE

Mécontents de la démolition de la mairie, nombreux sont les Féréopontains qui rejettent ce projet. Ils ont plus de 1 200 pétitionnaires à avoir demandé à M le Maire, la mise en place d'un référendum qui, suite à une question écrite des conseillers minoritaires, a été refusée lors du CM du 23 mars.

Aussi, nous avons décidé de palier ce manque de démocratie et d'organiser cette consultation populaire en lieu et place de la municipalité. Le maire ayant refusé de nous accorder les moyens nécessaires à cette organisation (salles, matériel de vote, etc...), nous l'assumerons donc avec nos propres forces, sur notre propre financement dans des conditions rendues difficiles et évidemment imparfaites.

Pour éviter les accusations de tricheries, nous avons proposé aux élus majoritaires de participer à la tenue des bureaux de vote, ainsi qu'au dépouillement. **Ils ont refusé !** Il revient donc à tous les citoyens qui se sentent concernés, de participer à ces bureaux de vote afin de garantir la parfaite honnêteté de cette consultation. Soyez nombreux.

Enfin, nous vous appelons à venir voter en grand nombre, car il nous sera bien évidemment reproché une trop faible participation. Malgré toutes ces difficultés provoquées et attendues, nous maintenons cette consultation. Cela est conforme à notre volonté de concertation, de participation et de respect du citoyen.

Vous avez donc un choix à faire, plus nombreux vous serez, plus les résultats seront significatifs.

MAINTIEN DE LA MAIRIE
EXTENSION / ADAPTATION

DEMOLITION DE LA MAIRIE
DELOCALISATION A BASF
(en face de Truffaut)

Emplacement de la Mairie et des Services Municipaux

- Les bâtiments de la mairie actuelle sont maintenus en place. Seuls les bâtiments des services techniques sont détruits. Les services restent tous en Centre ville.
- Le Centre technique est reconstruit dans la zone d'activité

- La mairie actuelle est rasée dans sa totalité. Tous les services municipaux sont déplacés sur le site de BASF. Ainsi que le CCAS, la bibliothèque, etc.
- Solution pour le Centre technique repoussée à plus tard.

Dimension et mise en conformité des bâtiments

- L'extension de la mairie portera celle-ci à près de 3100 m², une surface bien adaptée à la taille de la commune
- Accessibilité totale pour l'ensemble de l'extension et accessibilité au rez-de-chaussée pour les anciens bâtiments, comme actuellement.
- Extension réalisée aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale) sur sa totalité.

- Les bâtiments de BASF sont surdimensionnés pour accueillir la mairie qui passera de 1300 m² actuels à 4700 m².
- Simple mise au propre des anciens bâtiments de BASF : peinture, moquette, réseau informatique, mise en accessibilité partielle.
- Pas de travaux d'isolation, même pour les bâtiments anciens des années 1970

Equipements publics

- Parkings sous l'extension de la mairie comprenant notamment 1 niveau pour les personnels et 1 niveau ouvert à tous les publics.
- Coût des déplacements du restaurant scolaire, du stade et des classes créées compris dans le projet

- Stationnement aérien pour les agents municipaux et pour les seuls usagers des services municipaux.
- Déplacement du restaurant scolaire, du stade, création de 5 classes, non prévus dans le coût du projet.

Ne laissez Pas Faire. Votre Avis est essentiel

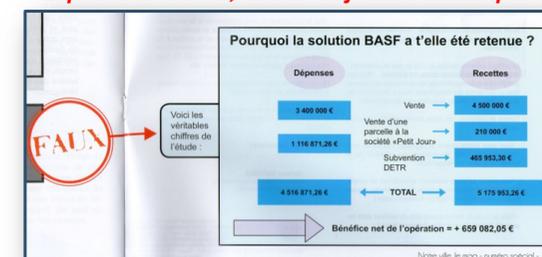
Votez et Faites voter



Coût du projet municipal

Un cadeau de 3,4 millions au promoteur !

Lapsus révélateur, extrait du journal municipal !



Démolir la Mairie + Emménager à BASF à coût zéro

C'était faux, il y a 1 mois.

Aujourd'hui, la municipalité se vante d'un bénéfice net de 659 000 euros.

C'est encore plus faux !



... et voilà pourquoi !

Récapitulation des DEPENSES

Dépenses reconnues dans le spécial n°16	
Acquisition BASF.....	3 400 000 €
Travaux prévus.....	1 116 871 €
Dépenses camouflées dans le BP 2016	
Salle IRIS locaux attenants pour Services Techniques.....	201 431 €
Location pour Services Techniques.....	86 000 €
Déménagement.....	51 719 €
Stade Foot.....	85 000 €
Dépenses à réaliser dans les 3 ans après 2016	
Locations pour Services Techniques.....	258 000 €
Aménagement BASF pour Services Techniques.....	781 000 €
Total des dépenses incontournables :	5 980 021 €

Récapitulation des RECETTES

Recettes reconnues dans le spécial n°16 :	
Vente Mairie	4 500 000 €
Vente parcelle.....	210 000 €
Subventions à espérer raisonnablement :	
DETR.....	200 000 €
(Dotation d'équipement des territoires ruraux)	
Total des recettes :	4 910 000 €

Il s'agit donc d'un dépassement de budget de **1 070 021 euros** et non pas d'un bénéfice de 659 082 euros comme prétendu !

A ces dépenses se rajoutent les travaux nécessaires à la réhabilitation de BASF : mise en conformité, accessibilité, isolation ... Ceux-ci peuvent être évalués à 3 358 000 euros. La municipalité va en réaliser une partie en 2016 pour 1 176 871. Reste donc à faire les travaux complémentaires pour 2 181 129 euros.

Ce qui porte le dépassement à **3 251 150 euros**

- ⇒ Le promoteur, BDM, a acquis la Mairie avec l'ensemble des terrains (soit 22 821 m²) pour 4 500 000 € soit 197 € le m². De particulier à particulier, le terrain se vend en centre ville entre 350 et 400 € le m², à peu près le double.

Avec une mise en concurrence, qui n'a pas été faite, la municipalité pouvait revendiquer 350 euros pour un global de l'ordre de 7,9 M €. Merci qui ?

- ⇒ Vendu convenablement, soit 3,4 M € de plus, le dépassement était couvert.

Coût de la solution alternative

RECETTES		DEPENSES	
Vente du terrain :	7 900 000 €	Extension Mairie :	3 906 000 €
Subventions :	200 000 €	Maîtrise d'ouvrage :	585 900 €
Financement PUP : (Projet Urbain Partenarial)	1 200 000 €	Création Services Techniques :	3 000 000 €
		5 classes :	990 000 €
		Restaurant scolaire :	210 000 €
		Stade Foot :	232 000 €
Total :	9 300 000 €	Total :	8 923 900 €